

## SYNTAXE DU NOM DE DOMAINE .CI

Les noms de domaine peuvent être enregistrés en lettres majuscules ou minuscules.

Aucune distinction ne sera faite entre les lettres majuscules et minuscules.

Sont admis au titre des noms de domaine, les caractères alphanumériques constitués: des lettres de l'alphabet français «A à Z»; des chiffres de «0 à 9»; et du tiret (-).

Ne peut être enregistré, un nom de domaine dont la racine est: composée d'un (1) seul caractère alphanumérique; composée des caractères « . » ou «/»; composés de caractères spéciaux (à, á, â, ã, ä, å, æ, ç, è, é, ê, ë, ì, í, î, ï, ñ, ò, ó, ô, õ, ö, œ, ù, ú, û, ü, ý, ÿ, ß, etc. ); débutant ou se terminant par un tiret (-) (le tiret (-) étant autorisé comme séparateur);

Charte de nommage pour les noms de domaine en «.ci»-8- d'une longueur supérieure à soixante-trois (63) caractères (sans compter «.ci»); débutant par le préfixe «xn--».